



Compte rendu de la réunion du Bureau national du 23 octobre 2021

Participants

Membres du BN : Claudine Lepage (Présidente), Philippe Moreau (Secrétaire général), Mehdi Benlahcen (Vice-Président), Michèle Bloch (Trésorière), Gaëlle Barré, Chantal Picharles, Florian Bohême.

Invités : Yan Chantrel, Jean-Yves Leconte + Didier Lachize (CFE).
Hélène Conway et Mélanie Vogel : excusées.

Permanent : Stéphane Arnoux.

1. Approbation du compte rendu du Bureau national du 11 septembre 2021

Compte rendu approuvé.

2. Point financier

Michèle : La subvention est arrivée. J'ai reconstitué les fonds de réserve associative en respectant la règle imposée par notre statut d'utilité publique qui nous interdit tout placement à risque.

Depuis le passage de la revue en numérique et de la pandémie, nous n'avons eu aucune recette publicitaire. Un travail de recherche d'annonceurs va être effectué, il s'appuiera sur une pochette de présentation plus attrayante que nos feuilles agrafées. Je souhaiterais que nous nous mettions d'accord sur le remboursement des réunions de BN et de CA en tenant compte aussi des membres les plus éloignés pour lesquels nous devons consentir un effort. Nous pourrions réfléchir à ce point pour un prochain BN.

3. Elections CFE

Didier Lachize : la CFE est élue sur deux collèges : un collège de 15 assurés à la CFE pour laquelle on doit faire une liste de 30 et un collège de trois conseillers à l'AFE (liste de 6 personnes), soit 18 membres, auxquels s'ajoutent 2 personnes nommées par le MEDEF et 1 par la Mutualité française. La CFE a été ébranlée par la pandémie, elle connaît également une crise du personnel, une informatique défaillante et une transformation plus douloureuse que prévue et avec 10 ans de retard. La convention de partenariats est à échéance et en discussion en ce moment pour prochaine approbation en juin 2021. Il faut voter le contrat avec l'Etat et fixer les tarifs pour l'année 2023 dans une conjoncture où il faudra nécessairement les augmenter, compte tenu de la situation difficile de la CFE à court terme. Le CA de la CFE a un rôle important car il garantit l'autonomie des décisions, renforcée par la dernière loi. Les 21 membres du CA élisent les 3 membres du bureau exécutif. Historiquement l'élection s'organisait autour d'une liste UFE (2/3) et une FDM (1/3). La fin du mandat actuel du CA est le 31 décembre 2021. Le bureau de la CFE a voté un projet d'arrêté ministériel (sous la signature de la directrice de la Sécurité sociale) qui étendrait le mandat jusqu'au 30 avril 2022, mais toujours pas de réponse ministérielle. Si pas d'arrêté avant l'élection AFE, il faut faire les élections entre le 13 et le 17 décembre pendant l'AFE et dans ce cas la



Compte rendu de la réunion du Bureau national du 23 octobre 2021

date limite du dépôt de la liste est le 13 novembre. Sur la liste des 30 membres, l'âge limite est de 64 ans, ce qui n'est pas le cas des élus AFE. Je souhaite que FDM prenne le leadership pour la constitution de la liste en fédérant les différentes listes des sénatoriales. L'enjeu est à la fois politique et technique. Pour les trois élus AFE, c'est sur liste à la proportionnelle et les 15 sont élus par l'AFE sur une liste de 30 noms d'adhérents de la CFE. Les élections sont convoquées par la direction de la Sécurité sociale et c'est le MEAE qui les organise. Tout doit être affiché 4 semaines avant l'élection sur le site de la CFE et dans les locaux de l'AFE.

Claudine : si les élections ont lieu en décembre, c'est un vrai défi pour constituer les listes mais nous avons déjà fait un appel à candidatures, nous serons prêts et nous avons bien conscience de l'enjeu. Je remercie Didier d'avoir souligné la légitimité de Français du monde-adfe dans cette élection.

Mehdi demande si comme lors de l'élection précédente, il faut trouver des candidats dans les différentes catégories de la CFE (actifs, retraités,...).

Didier répond que la nouvelle loi a éliminé cela, par contre dorénavant il faut avoir moins de 65 ans avant la date de l'élection pour pouvoir être candidat, ce qui n'est pas le cas pour les candidats de l'AFE car il n'y a pas de limite d'âge pour l'AFE.

Yan demande quels sont les sortants candidats à leur réélection, il évoque aussi les différentes listes qui vont rendre difficiles l'union à l'AFE.

Didier : nous sommes 6 sur 15 et 1 sur 3. Au CA, 3 sortants FDM ne se représentent pas : Didier Lachize, Anne-Marie Maculan (limite d'âge), Martine Wallet, et 3 sortants candidats : Stéphanie Héricher, Isabelle Frej, Julien Ducourneau. Il propose de les mettre en tête de liste, notamment pour compter sur leur expérience et expertise. Il suggère des profils d'entrepreneurs, dirigeants, cadres, financiers car la CFE est une entreprise,... Il faut souhaiter que les sortants soient réélus avec quelques candidats de plus et pour l'AFE, 1 sur 3 est jouable.

Jean-Yves : il y a la préparation des élections dans l'esprit évoqué par Didier en matière de continuité et de mon côté je vais faire mon maximum pour que l'élection ne se fasse pas dans la précipitation et sans débat et demander à ce que l'élection soit repoussée de 6 mois.

Claudine : Marc Villard a été contacté par la DFAE pour préparer les élections à la CFE dès le mois de décembre.

Décision du BN : faire comme si les élections avaient lieu en décembre et envoyer une circulaire d'appel à candidatures à tous les adhérents avec google form. Essayer de trouver 50 candidats. S'assurer que les candidats sont à jour de cotisations CFE pour avoir une liste FDM de 30 nombres F/H.

Chantal : y-a-t'il des référents par zone géographique et si oui doit-on en tenir compte lors de la constitution de la liste ?

Claudine : cela n'existe pas mais nous en tenons compte dans les critères pour établir la liste.



Compte rendu de la réunion du Bureau national du 23 octobre 2021

Florian recommande de vérifier l'adhésion à la CFE et de consacrer une boîte mail dédiée aux candidatures.

4. Retour sur l'atelier pour les CFdE du 02 octobre 2021

Philippe : exercice utile et intéressant, avec une cinquantaine d'élus connectés, qui a permis de clarifier le rôle des CFdE auprès des nouveaux élus. L'enregistrement YouTube est accessible par mot de passe dans l'espace conseillers sur le site.

Florian propose d'envoyer le lien vers la vidéo dans la prochaine invitation aux élus ; la réunion a été dense et il apparaît nécessaire de thématiser les réunions (santé, protection sociale, sécurité,...), qui une fois enregistrées peuvent être visionnées. Envisager aussi des réunions spécifiques à des zones géographiques.

Claudine : c'est vrai que la réunion a été dense mais c'est normal car c'était la première rencontre après l'élection et parce que le thème central, celui du rôle des conseillers, touche de nombreux sujets de manière large, ce sera sans doute plus concis la prochaine fois.

Gaëlle : insiste sur le thème de la présidence des conseils consulaires sur lequel il faudra revenir peut-être en janvier-février, car c'est un thème que l'on découvre dans la pratique. Plusieurs conseillers ont proposé un guide de la présidence, mais pour cela il faut avoir d'abord un retour d'expérience et mutualiser les bonnes pratiques.

Claudine : il est très utile de faire ce guide mais la bonne volonté doit être des deux côtés (élus/administration), ce qui n'est pas toujours le cas.

Michèle : l'exemple des bourses montre qu'il y a un problème entre les instructions données par l'administration et la loi (exemple AESH).

5. Prochains ateliers

Philippe : le prochain atelier sera sur la protection sociale et la santé, samedi 20 novembre 2021 à 14h (heure de Paris). Il faut contacter Babette Kanoute, Isabelle Frej, Jacque Bertho et Martine Vautrin.

Gaëlle propose un rappel sur le STAFE au cours de cet atelier.

Yan indique qu'il a démissionné de son mandat au STAFE, que l'AFE va désigner quelqu'un lors de la session en décembre.

Jean-Yves rappelle qu'il y a également une question très problématique sur les cotisations de 15 ans pour les retraites. Cela a été atténué pendant 2 ans mais là il y a beaucoup de gens qui reçoivent des courriers qui les informent qu'ils n'ont pas cotisé suffisamment de temps et selon les pays, il faut accompagner les personnes donc il y a besoin de donner des outils pour répondre à ça, même si pour l'instant on n'est pas totalement au point car la CNAM fait des erreurs.



Compte rendu de la réunion du Bureau national du 23 octobre 2021

Mehdi : texte à préparer sur les conseils consulaires pour l'emploi et la formation professionnelle.

6. Elections AFE

Philippe : envoi du texte « Ranimer la flamme de Cachan » et appel à candidatures : 98 personnes sollicitées, 39 candidats.

Chantal : que pense le BN des parachutages d'une circonscription sur l'autre sur des positions éligibles ? car la loi permet pour compléter une liste de mettre quelqu'un d'une autre circonscription.

Mehdi : cela existe, par exemple au Canada lors des dernières élections, c'est permis par la loi donc on ne peut pas s'y opposer.

Claudine : nous aurons une phase de recherche de candidats pour compléter les listes mais d'abord il faut essayer de trouver un compromis lorsque plusieurs personnes souhaitent être tête de liste ; le vote intervient une fois les négociations épuisées. Celui-ci devra être organisé par le siège via Balotilo par circonscription.

Mehdi : sur quoi vote-t-on ? liste complète ou tête de liste ? parmi les gens qui se sont déclarés candidats ? avec Balotilo on ne peut voter que pour la tête de liste.

Florian : compte rendu de la réunion avec une proposition de process et de calendrier : proposition de débat entre les candidats, demande de l'aide du BN pour animer le débat sur la zone et à l'issue du débat, ouverture du vote, tout ça entre le 07 et le 12 novembre puisque la date limite de dépôt des listes est le 20 novembre. La question se pose sur le vote : soit un vote bloqué sur une liste, soit sur une tête de liste. Le tir aux pigeons est trop compliqué techniquement (ordre en fonction des votes). Il est prévu de proposer le vote aux élus de gauche non adhérents de FDM.

Gaëlle : que se passe-t-il en cas d'égalité ?

Mehdi : il faut faire un parallèle avec la loi, le plus jeune l'emporte.

Claudine : le plus simple, c'est donc de voter sur la tête de liste, le plus jeune l'emporte.

Florian : est-il possible que Stéphane réorganise le fichier par circonscription ? afin que chaque circonscription soit informée des candidatures et que l'on puisse prolonger la candidature, notamment pour trouver des candidats là où il n'y en a pas. Est-ce que l'on prolonge le délai de dépôt des candidatures ? Peut-on envoyer une circulaire aux 98 élus FDM + élus de gauche avec l'ensemble des candidatures classées par circonscription ?

Philippe : lundi le siège enverra une circulaire aux élus FDM pour indiquer qu'il n'interviendra pas dans la constitution des listes, sauf en cas de concurrence pour la tête de liste, auquel cas un vote serait organisé par le siège le 5 novembre sauf sur les 2 circonscriptions qui doivent voter pour les élections consulaires donc vote si besoin est après le 07 novembre 2021.

- AFE



Compte rendu de la réunion du Bureau national du 23 octobre 2021

Philippe : Florian nous a saisis d'une proposition de courrier adressé à Lemoyne sur les procurations pour l'élection à l'AFE : les électeurs ne peuvent faire de procuration qu'à une personne de la liste votant au bureau centralisateur.

Florian demande que l'on mette la pression avant que le décret soit publié (avec les modalités de vote). Compte tenu de la crise sanitaire, on demande qu'un électeur puisse donner sa procuration à n'importe quel autre élu de la circonscription AFE, voire à une personne inscrite (problème du corps électoral). Cela concerne des élus restés en France ou problème d'avion,... Marc Villard va saisir la commission des lois de l'AFE, + courrier à Lemoyne de FDM+ pression des parlementaires

Jean-Yves répond qu'il va regarder la loi (qui posait déjà problème la fois précédente) mais qu'il est probable que l'on ne puisse pas modifier car c'est un texte législatif. Il va regarder les amendements qui avaient été déposés et les modifications de la loi.

Florian rappelle que pour les élections municipales et régionales en France, il y a eu des adaptations compte tenu des mesures sanitaires, l'AFE pourrait s'en inspirer (par exemple plusieurs procurations pour une seule personne).

Jean-Yves : on peut peut-être faire changer la loi si on prétexte les conditions sanitaires ; il va essayer de glisser cela dans le projet de loi sur la crise sanitaire (article 45). Il échangera avec Florian cette semaine.

Courrier à Lemoyne pour le sensibiliser en amont de l'intervention de Jean-Yves, Florian en charge de la rédaction.

7. Communication

Stéphane : avec Florence, nous mettons à jour les partenariats, 2 types de partenaires, les commerciaux (publicité payante) et ceux avec qui nous partageons des valeurs (partage de visibilité), réunion avec Solidarité laïque. Rencontre avec la start-up Skiptax, qui propose une application pour des détaxes : affichage payant et offre pour nos adhérents. En amont de la réunion, j'ai observé les flux et les ouvertures sur nos liens sur la page et les réseaux sociaux. On réfléchit à une programmation thématique des RS.

Mehdi : on fait payer du publipostage ?

Philippe évoque la possibilité d'un partenariat avec l'IMA (Inter mutualité assistance).

Florian propose de se rapprocher de la MGEN, dans lequel Pierre Ory est membre du Conseil d'administration.

Michèle : Résideretraites nous verse de l'argent, à contacter pour un webinaire et des offres pour nos adhérents.

Philippe : le magazine devrait sortir en janvier, le thème des droits humains a été acté : droits sociaux, LGBT, droits des femmes, discriminations, minorités,... Comité de rédaction avec Claudine Lepage,



Compte rendu de la réunion du Bureau national du 23 octobre 2021

Charles Romero, Vanessa Gondoin-Haustein et moi-même. Florence s'occupe du contenu et Stéphane de la mise en page. Relecture finale assurée par une amie.

Gaëlle évoque que la section de Thaïlande l'a informé de l'existence d'une plateforme de solidarité entre entrepreneurs pour le site. Elle propose de faire un entretien-article pour la lettre d'information.

Michèle : projet de pochette pour les rendez-vous et rencontres avec des magazines imprimés. Pour la BNF, nous recevions une subvention pour le magazine imprimé, donc comme nous sommes passés au digital, nous ne devrions plus la recevoir.

8. Vie des sections

Philippe : création d'une section FDM aux *Emirats arabes unis* (Dubai et Abou Dabi). Il évoque les élections à venir en Inde.

Florian demande de bien noter l'AG de *Siem Rep*.

Gaëlle : à propos des pays dans lesquels il y a deux sections, qui siège ? cela dépend de l'interprétation des textes par le président du conseil consulaire et les représentants s'occupent des cas qui les concernent (lycée, ccpas,...). Elle revient à la loi « le représentant de l'association ». Se pose le problème du vote.

Philippe : c'est au président du conseil consulaire de décider lorsqu'il y a deux sections dans un pays, la bonne pratique serait que chaque section soit invitée mais avec un seul droit de vote.

9. Assemblée Générale 2022

Philippe : AG en présentiel avec passe sanitaire, quel type de salle loue-t-on ? le FIAP, l'Alliance française ?

Florian : vérifier les moyens de visioconférence pour un format hybride, au vue des personnes qui se sont connectées lors de la dernière AG.

Chantal demande si elle se déroulera fin août ou début juillet ?

Claudine rappelle que si l'AG est en juillet, il n'y a pas de suivi immédiat et le nouveau CA n'est pas sollicité.

10. Questions diverses

Philippe : on maintient le partenariat avec le Téléthon, il assistera le 09 novembre avec Claudine au lancement de la campagne du Téléthon au stade de France.

Dates du prochain BN : 13 novembre 2021 et 11 décembre.

Date du CA : en fonction des dates de l'AFE de mars.